

GUIDE 2015

DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

S'adressant aux industries, commerces et institutions

L'ABC **TRIER,**
 **BAC**
C'EST UN JEU
D'ENFANT

www.abcdubac.com


Memphrémagog
MRC

GUIDE 2015

DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

S'adressant aux industries, commerces et institutions

Réalisé par la MRC de Memphrémagog

Mis à jour le 6 mai 2015

Équipe de travail

Mélanie Desautels

Sophie Parent

Line St-Laurent



Table des matières

À quoi sert ce guide	1
Le principe des 3RV et la gestion des matières résiduelles dans les ICI	2
Services municipaux offerts aux ICI	4
Autres services de récupération disponibles et fournisseurs de services	5
Ressources pour vous aider dans la gestion des matières résiduelles	11
Programmes de financement disponibles en gestion des matières résiduelles	14
Programmes de reconnaissance et d'attestation	23

À quoi sert ce guide

Ce guide vise à outiller les industries, commerces et institutions (ICI) afin de diminuer la quantité de déchets éliminés sur le territoire de la MRC de Memphrémagog. Il présente de l'information concernant la gestion des matières résiduelles dans les ICI ainsi que les programmes de financement et les outils disponibles dans ce domaine.

Un répertoire des services disponibles pour les ICI est également présenté. Il regroupe les services offerts par les municipalités et des entreprises privées.

Finalement, une section regroupe différentes ressources (bottins, fournisseurs, consultants) pouvant vous aider à améliorer la gestion de vos matières résiduelles au sein de votre organisation.

Votre municipalité est également en mesure de vous fournir des informations concernant la gestion des matières résiduelles et les collectes offertes sur son territoire. Pour tout renseignement additionnel, nous vous invitons à communiquer avec votre municipalité.



Le principe des 3RV et la gestion des matières résiduelles dans les ICI

Mettre en œuvre une gestion efficace et écologique des matières résiduelles, basée sur le principe des 3RV, peut engendrer des bénéfices tangibles tant au niveau économique, qu'aux niveaux environnemental et social.



Des gains économiques

- Réalisation d'économies sur l'achat de fournitures et de différents articles.
- Augmentation des quantités récupérées et obtention de revenus générés par la vente des matières résiduelles, grâce à un meilleur tri à la source.
- Diminution des coûts liés au transport et à l'élimination des matières résiduelles.

Des gains environnementaux

- Préservation des ressources naturelles.
- Réalisation d'économies d'énergie.
- Réduction des nuisances environnementales causées par l'élimination des matières résiduelles.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Des gains sociaux

- Mobilisation de la direction, des cadres et des employés autour d'une action environnementale.
- Continuité dans les services disponibles, autant à la maison qu'au travail, permettant de maintenir l'engagement environnemental des personnes.

Les actions de réduction à la source, de réemploi et de récupération ne sont pas si complexes à mettre en œuvre. Vous pouvez par exemple :

- Éviter les achats superflus.
- Acheter en vrac, lorsque possible.
- Imprimer recto verso.
- Employer des cartouches d'imprimantes réusinées.
- Utiliser de la vaisselle et des tasses réutilisables.
- Privilégier les abonnements aux versions électroniques des journaux et des revues.
- Faire la promotion de la boîte à lunch « zéro déchet » auprès de vos employés.
- Favoriser l'achat de produits durables et éviter les produits à usage unique.
- Acheter des produits écologiques en recherchant les certifications comme Éco-Logo, OCDE 301D, etc.
- Privilégier les produits à contenu recyclé.
- Choisir les équipements de récupération adéquats, bien les identifier et les installer à des endroits stratégiques et accessibles.

Plusieurs entreprises ont déjà implanté des programmes de gestion des matières résiduelles pour, notamment, rentabiliser leurs activités, répondre aux attentes de leurs clients et fournisseurs ou améliorer leur image corporative. De plus, le gouvernement, via la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, établit des objectifs de valorisation auxquels doivent contribuer les ICI. Il est possible d'implanter un système de gestion des matières résiduelles au sein d'une entreprise. Pour y parvenir, il est nécessaire de se poser tout d'abord quelques questions.

- Quel type de matières sont générées et en quelles quantités?
- Quels sont les services disponibles à la municipalité?
- Est-il possible de réduire la quantité de matières résiduelles produites?
- Qui récupère actuellement les matières résiduelles produites et quels sont les contrats en vigueur?

Mettre en place un système de gestion demande de passer à travers différentes étapes, dont les principales sont de :

1. S'engager
2. Coordonner ses actions
3. Identifier et quantifier les matières résiduelles produites
4. Trouver le bon récupérateur
5. Choisir ses équipements
6. Informer et sensibiliser les employés et les clients
7. Fixer des objectifs à atteindre
8. Faire reconnaître l'engagement pris par l'entreprise



**POUR
VOUS
AIDER**

Guide de gestion des matières résiduelles à l'intention des dirigeants de PME

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/prorecyc/docs/GuideGest_PME_final.pdf

Guide de gestion environnementale en milieu scolaire

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/zGuide_259.pdf

Le guide du Bureau vert de Desjardins

www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/difference/guide/

Fiches pratiques de la Semaine québécoise de réduction des déchets

www.sqrd.org/fiches

Déchet zéro au boulot

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/travail/dechet-boulot/index.html

Pictogrammes de signalisation et de sensibilisation

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/travail/pictogrammes.asp

Boîte à lunch « zéro déchet »

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zBoite_563.pdf

Programme ICI ON RECYCLE!

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-reconnaissance/ici.asp

Manufacturiers d'équipements en environnement

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/manufacturiers.asp

Répertoire de produits à contenu recyclé fabriqués au Québec

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-produits/pourquoi.asp

Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp

Répertoire de ressources utiles pour favoriser une gestion écologique des matières résiduelles en milieu scolaire

eav.csq.qc.net/lebac/

Services municipaux offerts aux ICI

Austin

819-843-2388 | 21, chemin Millington | info@municipalite.austin.qc.ca | www.municipalite.austin.qc.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Bolton-Est

450-292-3444 | 858, route Missisquoi | info@boltonest.ca | www.boltonest.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables

Eastman

450-297-3440 | 160, chemin George-Bonnallie | info@eastman.quebec | eastman.quebec

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Canton de Hatley

819-842-2977 | 135, rue Main | info@cantondehatley.ca | www.cantondehatley.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Magog

819-843-7106 | 520, rue Saint-Luc | environnement@ville.magog.qc.ca | www.ville.magog.qc.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques | Écocentre

Ogden

819-876-7117 | 70, chemin Ogden | mun.ogden@gmail.com

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Canton d'Orford

819-843-3111 | 2530, chemin du Parc | info@canton.orford.qc.ca | www.canton.orford.qc.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Canton de Potton

450-292-3313 | 2, rue Vale Perkins | dg@potton.ca | www.potton.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques | Écocentre

Sainte-Catherine-de-Hatley

819-843-1935 | 35, ch. North Hatley | munstecatherinehatley@qc.aira.com | www.sainte-catherine-de-hatley.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Saint-Étienne-de-Bolton

450-297-3353 | 9, rang de la Montagne | stetiennedebolton@axion.ca | www.sedb.qc.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables |

Stanstead

819-876-7181 | 425, rue Dufferin | info@stanstead.ca | www.stanstead.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques

Canton de Stanstead

819-876-2948 | 778, chemin Sheldon | info@cantonstanstead.ca | www.cantonstanstead.ca

Service offert : Collecte de déchets | Collecte des matières recyclables | Collecte des matières organiques



Autres services de récupération disponibles et fournisseurs de services

Arlie C. Fearon Transport inc.

Hors MRC

LENNOXVILLE | 400, rue Queen | **819-562-6996**

Service offert

Collecte et transport de matières résiduelles | Location de conteneurs

Cascade Récupération

Hors MRC

LACHINE | 63, boul. Saint-Joseph | **514-363-9118** |
quebec@recoverycascades.com | www.recoverycascades.com

Service offert

Offre un service de récupération pour le secteur commercial, industriel et du commerce de détail. Plusieurs types de matières résiduelles peuvent être récupérés en plus du papier et du carton.

Centre de transbordement de Sani-Estrie

Hors MRC

SHERBROOKE | 405, rue Rodolphe-Racine | **819-566-5660 poste 4**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h | Samedi (période estivale) 8 h à 12 h

Matières acceptées

Déchet domestique | Matière recyclable | Matériaux de construction |
Matière organique | Encombrant | Cèdre | Branche et résidu d'émondage

Vous devez porter des chaussures de sécurité pour accéder au site. Présentez-vous à la balance électronique pour décharger vos matières.

ChemTECH Environnement inc.

Hors MRC

CÔTEAU-DU-LAC | 75, rue du Progrès | **1-800-571-5541** |
info@chemtechenvironnement.com | www.chemtechenvironnement.com

Service offert

Vaste gamme de services dans le domaine de la gestion des déchets dangereux

CRI Environnement

Hors MRC

CÔTEAU-DU-LAC | 16-A rue Principale | **1-800-567-8027** |
flegault@cri-env.com | www.cri-env.com

Service offert

Vaste gamme de services dans le domaine de la gestion des déchets dangereux

Cyclo Nord-Sud

Hors MRC

MONTRÉAL | 8717, 8e Avenue | **1 888 843-0077** | info@cyclonordsud.org |
cyclonordsud.org/

Service offert

Collectes de vélos

Éco Bureau

Hors MRC

SHERBROOKE | 1610, 12e Avenue Nord | **819-564-8499** | info@ecobureau.ca |
www.ecobureau.ca

Service offert

Vente de mobilier et accessoires de bureau usagés remis à neuf | Réparation de mobilier de bureau

Écocentre du Canton de Potton

POTTON | 5, chemin West Hill | 450-292-3313 | www.potton.ca

Ouvert : Le samedi de 8 h à 13 h, du 2 mai au 31 octobre | Fermé le 8 août

Matières acceptées

C.R.D : Bois de construction | Céramique | Gypse | Plâtre | Châssis | Porte et fenêtre | Bardeau d'asphalte | Laine isolante | Équipement sanitaire | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Numériseur | Cartouche d'encre | Lecteur MP3 | Cellulaire |

Matière organique

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Réservoir vide | Chauffe-eau | Barbecue | Ferraille | Etc.

Meuble : Meuble


Pneu : Avec ou sans jante | Pneu surdimensionné

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Peinture | Teinture | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Pesticide | Acide | Base | Pile rechargeable et non rechargeable | Ampoule | Fluorescent | Etc.

Résidu vert : Feuille morte (en septembre et octobre)

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Encombrant (matelas, sommier, tapis, piscine, clôture à neige, etc.)

 Des frais s'appliquent sur certaines matières.

S'adresse aux entreprises de la municipalité du Canton de Potton seulement

Écocentre de la Ville de Magog

MAGOG | 520, rue St-Luc | 819-843-7106 | 819-847-0835 | www.ville.magog.qc.ca

Ouvert : Horaire variable selon la saison

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Article réutilisable : Jouet | Vaisselle | Décoration | Article ménager | Livre | Etc.

C.R.D : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs | Bardeau d'asphalte | Laine isolante | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Numériseur | Cartouche d'encre | Photocopieur | Télécopieur | Appareil photo | CD et DVD | Lecteur VHS, CD, DVD | Cellulaire

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille | Broche | Cintre | Corde à linge | Fer | Fil électrique

Meuble : Meuble réutilisable | Meuble endommagé


Pneu : Automobile | Vélo | Avec ou sans jante

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Antigé | Peinture | Aérosol | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Fréon | Pesticide | Extincteur | Pile rechargeable et non rechargeable | Ampoule | Fluorescent

Résidu vert : Bois, bûche, branche | Gazon | Feuille morte | Terre, tourbe | Sapin de Noël | Cèdre | Résidu d'émondage

Textile : Vêtement et textile réutilisable et non réutilisable

Autre : Matière recyclable

 Des frais s'appliquent sur les matériaux de construction, rénovation et démolition (ex. : bardeau, gypse, vitre, plastique, carton, bois traité, peint, etc.).

Pour ceux qui adhèrent au service d'accès à l'écocentre, un badge sera remis afin que vous puissiez vous identifier à l'entrée du site.

S'adresse aux entreprises de la Ville de Magog seulement

F.E.C. Technologie

MAGOG | 170, rue Centre | **819-876-5242**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 20 h | Samedi : 7 h 30 à 20 h |
Dimanche : 9 h à 19 h

Matières acceptées

Lampes contenant du mercure

Garage L. P.

STANSTEAD | 2, rue Jonction, R.R. 11 | **819-843-3550**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 16 h

Matières acceptées

Pneu | Huile usagée, filtre et contenant

Giroux et Giroux (Rona)

POTTON | 300, rue Principale | **450-292-3696**

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h 30 à 17 h 30 | Samedi : 8 h 30 à 17 h

Matières acceptées

Mat. infor. & com : Cellulaire

RDD : Peinture | Teinture | Ampoule | Fluorescent |
Pile rechargeable et non rechargeable

GSI Environnement

ST-HENRI | 415, chemin plaisance | **418-882-2736**

Matières acceptées

Matières compostables : Fumier | Boues, trappe à graisse et autres résidus agroalimentaires | Biosolides municipaux, Boues d'étang, Boues de fosses septique | Résidus verts et résidus alimentaires | Résidus papetier de toutes sortes | Matière organiques | Tourbe, terre noire, sable, terre arable | Engrais

Tous les résidus doivent passer par le processus d'acceptation des intrants et des analyses sont souvent requises.

Kruger (Turcal)

Hors MRC

MONTRÉAL | 5770, rue Notre-Dame-Ouest | **1-800-638-1968** |
recyclage@kruger.com | www.kruger.com

Service offert

Offre un service de récupération pour le secteur commercial, industriel et institutionnel. Plusieurs types de matières résiduelles, dont le bois, peuvent être récupérés en plus du papier et du carton.

Les entreprises Raymond Cherrier

MANSONVILLE | 99, route de Mansonville | **450 292 4716**

Service offert

Collecte et transport de matières résiduelles

Magotteaux Itée

MAGOG | 601, rue Champlain | **819-843-0443**

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

L'entreprise achète certains métaux et offre un service de collecte pour les grandes quantités.



Matériaux usagés de l'Estrie

Hors MRC

ST-DENIS-DE-BROMPTON INC. | 1220, Route 222 | **819-846-6196**

Ouvert : Jeudi au samedi : 8 h à 16 h | Période estivale
Samedi : 8 h à 16 h | Période hivernale

Matières acceptées

C.R.D : Matériaux réutilisables (porte, fenêtre, bain, etc.) | Bois naturel réutilisable (longueur de 8' et +) | Bois traité réutilisable (longueur de 8' et +) | Bois peint réutilisable (longueur de 8' et +) | Brique rouge | Bloc de béton (8''x8''x16'') | Etc.

Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble en bois réutilisable

Assurez-vous que votre matière est acceptée avant de vous rendre. L'entreprise achète certaines matières. Elle offre un service de collecte, mais des frais sont applicables.

Métaux R. Hinses Itée

MAGOG | 1500, boulevard Industriel | **819-843-9606**

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Pomerleau Gaz Propane

MAGOG | 1, rue Principale Ouest | **819-843-3344**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Samedi : 9 h à 16 h

Matières acceptées

Bonbonne de propane

Récupération Casavant inc.

Hors MRC

SAINTE-ROSALIE | 6320, boul. Laurier Est | **1-800-361-4269** | www.sanimax.com

Service offert

Collecte et récupération d'huile de cuisson usée | Matière organique | Animaux morts et sous-produits d'animaux | Peaux et cuir

Récupération C.C. inc.

MAGOG | 3067-A, rue Sherbrooke | 819-861-2050

Ouvert : Communiquez avec l'entreprise pour connaître les heures d'ouverture.

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.


Mat. électronique : Téléviseur

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Clavier | Souris | Cartouche d'encre

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble réutilisable

RDD : Batterie d'automobile

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*

Récupération de métaux M.C. inc.

STE-CATHERINE-DE-HATLEY | 710, ch. de Magog | **819-868-1246**

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille | Carrosserie d'automobile

RDD : Batterie d'automobile

L'entreprise achète la carrosserie d'automobile.



Récupération de métaux R. C.

CANTON DE HATLEY | 1455, chemin Smith | 819-566-0031

Ouvert : Lundi au vendredi : 8 h à 17 h | Fermé le midi

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Métaux : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

RDD : Batterie d'automobile

L'entreprise achète certains métaux.

Recyclage Écosolutions

SHERBROOKE | 1000, rue du Haut-Bois, 1^{er} étage | 819-829-1469 |
info@recyclageeco.com

Matières acceptées

Halocarbures : Réfrigérateur | Congélateur | Etc.

Entreprise spécialisée dans la gestion et le recyclage des appareils et équipements contenant des halocarbures.

Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi

Hors MRC

COWANSVILLE | 2500, rang St-Joseph | 450-263-2351 | www.riedsbm.ca

Ouvert : Lundi au jeudi : 7 h 30 à 16 h 30 |
Vendredi : 7 h 30 à 16 h 30 | Fermé le midi
Samedi : 8 h à 12 h | 1^e et 3^e samedi de chaque mois d'avril à octobre

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D : Bois naturel, traité, peint | Palette de bois | Mélamine | Matériaux secs |
Granulaire (roche, béton, brique, etc.)

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière électrique | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Chaîne stéréo | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier |
Cartouche d'encre | Cellulaire


Métal : Métal ferreux | Métal non ferreux | Ferraille

Meuble : Meuble endommagé

RDD : Bonbonne de propane | Batterie de véhicule | Antigel | Peinture |
Aérosol | Huile usagée, filtre, contenant | Solvant et décapant | Pesticide |
Ampoule | Fluorescent | Pile rechargeable et non rechargeable

Résidu vert : Feuille morte | Branche et résidu d'émondage | Cèdre

Autre : Matière organique | Carcasse d'animal

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*

R.M.S. Ovide Rouillard inc.

Hors MRC


SHERBROOKE | 8750, boulevard Bourque | 819-864-6969

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h

Matières acceptées

C.R.D : Bois naturel | Bois traité | Bois peint | Mélamine | Palette de bois |
Poteau de téléphone | Dormant de chemin de fer

Meuble : En bois ou mélamine seulement

 *Des frais s'appliquent sur toutes les matières.*



Ressourcerie des Frontières

Collecte à domicile
Point de dépôt hors MRC

COATICOOK | 177, rue Cutting | 1-855-804-1018 (sans frais) |
info@ressourceriedesfrontieres.com

Ouvert : RÉCEPTION DU MATÉRIEL:

Mardi au vendredi : 8 h à 16 h 30
Samedi : 8 h à 12 h

MAGASIN :

Mardi et mercredi : 9 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : 12 h à 16 h

Matières acceptées

Appareil électrique : Grille-pain | Four à micro-ondes | Etc.

C.R.D : Matériaux de construction RÉUTILISABLES (porte, fenêtre, lavabo, toilettes, plinthe chauffante et autre matière recyclable comme le bois et les métaux) | Fil électrique

Électroménager : Réfrigérateur | Cuisinière | Lave-vaisselle | Laveuse | Sécheuse | Congélateur | Etc.

Mat. électronique : Téléviseur | Magnétoscope | Etc.

Mat. infor. & com : Ordinateur | Écran | Imprimante | Souris | Clavier | Numériseur | Cellulaire | Cartouche d'encre | Etc.

Métal : Ferreux | Non ferreux | Ferraille | Batterie d'automobile

Meuble : Meuble | Divan | Meuble endommagé

Textile : Tissu | Vêtement | Chaussure | Article de bébé | Etc.

Autre : Outil | Jeu | Jouet | Livre | CD | Vaisselle | Bibelot | Lampe | Miroir | Bijoux | Vélo | Article de sport | Batterie d'automobile | Boîte de carton | Palette de bois

Encombrants : Matelas | Sommier | Tapis | Barbecue | Déshumidificateur | Climatiseur | Chauffe-eau | Etc.

Services avec frais offerts aux I.C.I. :

Carte de membre annuelle au coût de 25 \$ pour avoir accès au service

Réception :

Gratuit : Métaux | Matériel électronique & informatique;

0,11 \$ / kg : Autres matières (les 225 premiers kg offerts gratuitement)



Collecte à la porte disponible : frais de transport au km à ajouter

Intérêt de travailler régulièrement avec nous? Contactez-nous, nous trouverons ensemble une solution à la carte.

Services Matrec inc.

Hors MRC

GRANBY | 140, rue Martin | 450-361-3790 | www.matrec.ca

Service offert

Collecte et transport de matières résiduelles | Location de conteneurs | Service de consultants

Sintra inc.

CANTON DE HATLEY | 3600, chemin Dunant | 819-569-6333

Ouvert : Lundi au vendredi : 7 h à 17 h | Saison estivale
Lundi au vendredi : 8 h à 16 h | Saison hivernale

Matières acceptées

C.R.D : Béton sans armature | Asphalte | Granulaire (roche, béton, brique, etc.)



Des frais s'appliquent sur le béton sans armature et l'asphalte

Valoris

BURY | 107, chemin Maine Central | 819-560-8403 | www.valoris-estrie.com

Service offert

Valoris est un parc éco-industriel dans lequel on retrouve un lieu d'enfouissement technique, des industries (et bientôt un centre de tri, une usine de biométhanisation) pour valoriser les matières résiduelles.

Valoris est propriétaire du Centre de transfert situé au 2215, rue Claude-Greffard à Sherbrooke. Les matières résiduelles commerciales, industrielles et résidentielles sont acceptées.

Waste Management

MAGOG | 1994, chemin d'Ayer's Cliff | 819-843-9522 | www.wmcanada.com

Service offert

Collecte et transport de matières résiduelles | Location de conteneurs | Service d'audits des déchets

Ressources pour vous aider dans la gestion des matières résiduelles

Appel à recycler

1-888-224-9764 | www.appelarecycler.ca

Ce programme national a pour but de recycler les vieux téléphones cellulaires, les téléavertisseurs et les piles rechargeables usées. Aucun frais n'est exigé pour le recyclage. Les entreprises, les communautés, les municipalités et les organismes publics peuvent participer au programme en devenant un point de dépôt. Vous pouvez choisir de collecter uniquement des piles et des téléphones de la part de votre personnel ou également du public.

Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE)

1-888-557-8177 | www.recyclermeselectroniques.ca

Tous les résidants et les entreprises peuvent recycler gratuitement leurs produits électroniques non désirés en les apportant dans l'un des points de dépôt approuvés par l'ARPE-Québec. L'organisme travaille actuellement à la mise en place de son programme à l'intention des entreprises (ICI). Pour plus de renseignements ou connaître les points de dépôt, consulter le site Internet de l'ARPE.

Bourse des résidus industriels du Québec (BRIQ)

450-742-6651, poste 5301 | www.briq.ca

Le site Internet de la BRIQ fonctionne comme un site de petites annonces, c'est-à-dire que les membres peuvent afficher des annonces d'offres et/ou de demandes de matières. Des services d'assistance technique pour l'identification des intrants/extrants et des débouchés possibles pour certaines matières sont aussi offerts. Les principaux utilisateurs ciblés sont les entreprises, plus particulièrement les industries et les PME manufacturières. Toutefois, les services de la BRIQ sont également offerts aux commerçants, aux municipalités ou autres organismes qui désirent bénéficier de ce réseau pour gérer leurs matières.

Carrefour 3rv

www.voirvert.ca/outils/carrefour3rv

La rencontre entre l'offre et la demande pour des matériaux et des produits de bâtiment récupérés. Mis en ligne en partenariat avec le 3RMCDQ et Recyc-Québec, cet outil vise à favoriser la récupération et le réemploi des matériaux et des produits, leur recyclage et leur valorisation.

Centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles de l'Estrie

819-560-8403 | www.valoris-estrie.com

Le Centre d'excellence est un projet structurant, en développement, qui vise le regroupement des ressources et de l'expertise régionale dans le but de déployer des innovations technologiques et sociales s'appuyant sur la valorisation de matières résiduelles. Le Centre d'excellence aura pour mission de contribuer significativement à l'ambitieux objectif d'enfouissement zéro, notamment en visant la diminution des quantités de matières résiduelles générées de toutes parts, en visant le recyclage et la valorisant, par tous les moyens, des matières résiduelles et en contribuant au développement des technologies environnementales et des pratiques de développement durable.

Concertation Estrie

819 832-2447 | concertationestrie.blogspot.ca/

Concertation Estrie offre des services visant une meilleure intégration du développement durable (DD). Les services offerts s'articulent autour de trois axes : l'accompagnement des entreprises et institutions, l'accompagnement des organismes municipaux, ainsi que l'offre de formations

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

819-821-4357 | www.environnementestrie.ca

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie offre différents services dont des formations sur la gestion des matières résiduelles en entreprise, des conseils et informations pour l'inscription au programme « ICI ON RECYCLE! » et des activités de réseautage entre les acteurs de la gestion des matières résiduelles et les entreprises.

CONSIGNaction

1-877-226-3883 | www.consignaction.ca

CONSIGNaction est un programme clé en main permettant de récupérer les contenants consignés de plastique et d'aluminium dans les lieux publics. Différents programmes sont offerts pour les milieux de travail, les écoles secondaires et les lieux de loisirs et de plein air (terrain de golf, camping, salon de quilles, etc.).

Éco-Peinture (Société québécoise de gestion écologique de la peinture)

819-840-6229 | www.eco-peinture.ca

Éco-Peinture a la responsabilité d'assurer la récupération des résidus de peinture et de leurs contenants par le moyen d'un réseau de collecte. Pour ce faire, Éco-Peinture met à la disponibilité des municipalités ou de détaillants partenaires des bacs de récupération pour les restants de peinture. Ce service comprend la livraison des bacs à l'endroit déterminé et le retour des bacs pleins à l'usine de traitement. Les bacs demeurent la propriété d'Éco-Peinture et sont en consignation pour toute la durée de l'entente avec le client.

Fondation MIRA

1-800-799-6472, poste 224 | www.mira.ca

La Fondation MIRA a mis sur pied un programme de récupération de cartouches d'imprimantes et de téléphones cellulaires. Les matières recueillies permettent de financer une partie des activités de l'organisme.

Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ)

1-877-350-3244 | www.opeq.qc.ca

L'organisme valorise les équipements informatiques (ordinateur, écran, portable, imprimante, clavier, souris) qui ne répondent plus aux besoins professionnels des entreprises afin de les distribuer gratuitement ou à faible coût aux écoles, CPE, organismes à but non lucratif reliés à l'apprentissage et bibliothèques. Le programme OPEQ permet de vous assurer que les informations confidentielles et les disques durs seront effacés. Le service de cueillette est gratuit pour un minimum de 15 équipements. Un reçu d'impôt pour don de charité sera émis.

Portail Second cycle

819-740-7140 | www.secondcycle.net

Second cycle offre aux industries, commerces et institutions un portail Internet pour afficher des matières résiduelles, des sous-produits, des équipements usagés ou des surplus d'inventaires dont ils veulent se départir ou s'approprier.

Programme québécois de gestion intégré des pneus hors d'usage

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Ce programme permet de maintenir des emplois au sein de l'industrie québécoise du recyclage des pneus et de lui assurer un approvisionnement suffisant et constant en pneus hors d'usage. Les établissements de vente de pneus neufs (station-service, garage, centre de pneus, concessionnaire automobile, magasin spécialisé), les ferrailleurs ou les corporations peuvent s'inscrire au service gratuit de récupération des pneus hors d'usage. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de Recyc-Québec.

Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp

Le répertoire permet d'effectuer une recherche par région administrative, par type d'entreprise et par type de matière. Pour chaque entreprise, le répertoire offre une brève description des activités et des matières récupérées ou recyclées.

Répertoire des consultants en gestion des matières résiduelles

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires2/default.asp

Ce répertoire permet de répondre aux demandes d'entreprises, d'organismes ou de municipalités qui sont à la recherche d'expertise en gestion des matières résiduelles. Le répertoire s'attarde spécifiquement aux professionnels du secteur de la gestion des matières résiduelles. Il s'agit d'un outil pratique et simple pour trouver rapidement des spécialistes dans le domaine en fonction des services qu'ils offrent.

Répertoire des fournisseurs d'équipements en gestion des matières résiduelles

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires3/default.asp

Le répertoire a été conçu afin de faciliter la recherche d'équipements ou de fournisseurs d'équipements spécialisés dans la gestion des matières résiduelles. Le répertoire permet d'effectuer une recherche par catégorie, par mot-clé, par région ou par une combinaison des trois modes de recherche.

Répertoire de produits à contenu recyclé fabriqué au Québec

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-produits/Recherche.asp

Acheter des produits à contenu recyclé permet de créer une demande soutenue pour les matières issues du recyclage et qui entrent dans la fabrication de nouveaux produits. En plus d'avoir accès à la liste de tous les produits et des fabricants, les produits qui figurent dans ce répertoire sont classés par catégorie d'utilisation ou selon la matière à partir de laquelle ils sont fabriqués.

Société d'aide au développement des collectivités de l'Estrie (SADC)

819-832-2447 | www.ddsadcestrie.org

La SADC offre, tout au long de la démarche, un accompagnement et un soutien technique aux entreprises voulant mettre en place un système de gestion basé sur le développement durable incluant la gestion des matières résiduelles. Elle offre un soutien pour la réalisation de différents documents (diagnostic de votre entreprise dans une optique de développement durable, plan d'action en développement durable, plan de formation destiné aux employés) ainsi que la réalisation d'une évaluation de votre performance en développement durable.

Société de gestion des huiles usagées (SOGHU)

1-877-987-6448 | www.soghu.com

La SOGHU est un organisme à but non lucratif habilité à gérer un programme intégré de récupération et de valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés. Pour devenir un point de récupération pour la récupération des huiles, liquides de refroidissement, antigels, leurs filtres et contenants et autres produits assimilables, contactez la SOGHU pour obtenir plus d'information sur le programme et les bénéfices financiers qui s'y rattachent.

Programmes de financement disponibles en gestion des matières résiduelles

Programme Amélioration des pratiques des industries, des commerces et des institutions (ICI) en gestion des matières résiduelles (GMR)

Objectifs du programme

1. Soutenir les ICI dans la gestion des matières résiduelles, en rendant plus accessibles les services de diagnostic et de planification des activités pour l'ensemble des matières résiduelles.
2. Améliorer, chez les ICI, les activités de récupération des matières recyclables et valorisables telles que le papier, le carton, le plastique, le verre, le métal et les matières organiques.

Clientèle admissible

Les établissements privés ne pouvant être intégrés au service de collecte sélective municipal :

- ✓ Commerce, industrie et organisme
- ✓ Établissement d'enseignement
- ✓ Établissement de santé
- ✓ Société de transport

Description du programme

Le programme *Performance des ICI en GMR* bénéficie d'un budget total de 10 millions de dollars sur cinq ans (2011-2015).

VOLET I : ÉTUDE, DIAGNOSTIC, PLAN DE GESTION ET FORMATION

Clientèle admissible

- ✓ Commerce, industrie et organisme
- ✓ Établissement de santé
- ✓ Établissement d'enseignement
- ✓ Société de transport

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 7 000 \$ par établissement

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Études préalables à l'implantation d'un programme de gestion des matières résiduelles : diagnostic (bilan) de la gestion actuelle, caractérisation des matières résiduelles et analyse des données
- ✓ Activités de préparation et de mise en œuvre d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- ✓ Élaboration d'un programme de suivi de la performance et d'amélioration continue
- ✓ Activités de formation et de sensibilisation des employés lors de la première année à l'égard du programme de gestion des matières résiduelles
- ✓ Montage d'un dossier de candidature pour l'atteinte du niveau 3 – Performance du programme « ICI ON RECYCLE! »

VOLET II : ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS

Clientèle admissible

- ✓ Commerce, industrie et organisme
- ✓ Établissement de santé
- ✓ Établissement d'enseignement
- ✓ Société de transport

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 70 % pour l'acquisition de contenant de récupération
- ✓ 5 000 \$ par établissement
- ✓ 70 % pour l'acquisition d'équipements de conditionnement de la matière en vue de son recyclage et d'équipements de recyclage de la matière organique par compostage.
- ✓ 20 000 \$ par établissement

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Îlots multimatières de récupération de deux à quatre compartiments
- ✓ Bacs roulants extérieurs de 80 à 1 100 litres et conteneurs de 2 à 402 verges cubes
- ✓ Équipements de conditionnement de la matière en vue de son recyclage (broyeur, compacteur, presse à carton, triturateur, centrifugeuse, etc.)
- ✓ Équipements de recyclage de la matière organique par compostage

Exigence

Chaque organisme ayant bénéficié d'une aide financière devra obtenir une reconnaissance de niveau 2 du programme « ICI ON RECYCLE! ». Le paiement du dernier versement sera conditionnel à cette reconnaissance.

Pour soumettre une demande, remplir le formulaire disponible sur le Portail d'aide financière de Recyc-Québec au <https://aidefinanciere.recyc-quebec.gouv.qc.ca>.

Pour information supplémentaire

Mme Sabrina Charron, Recyc-Québec

Tél. : 1-800-807-0678, poste 2294 / 514-352-5002, poste 2294

Courriel : performanceici@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Site Internet :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/performance.asp

Programme Économie sociale et mobilisation des communautés

Objectifs du programme

1. Soutenir des actions significatives de sensibilisation et des occasions d'affaires dans le domaine du réemploi et de la mise en valeur des matières résiduelles.
2. Consolider les pratiques de gestion des entreprises d'économie sociale et d'autres organismes à but non lucratif afin d'améliorer la productivité et les rendements de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles.
3. Soutenir des projets misant sur la réduction à la source, le réemploi et le recyclage et qui procurent des retombées accrues sur les plans environnemental, social et économique.

Clientèle admissible

1. Entreprise d'économie sociale (OBNL ou coopérative)
2. Organisme de formation et d'insertion au travail (plateau de travail, entreprise-école, CFER)
3. Organisme d'action communautaire local et régional
4. Organisme d'action communautaire national
5. Organisme scolaire

Pour être admissibles au programme, ces organismes doivent être supportés par leur milieu et être en mesure de démontrer qu'ils obtiennent l'appui des autorités municipales sur les territoires de réalisation du projet.

Description des volets du programme

Le programme *Économie sociale et mobilisation des collectivités* est doté d'un budget total de 11 millions de dollars pour la période 2011-2015 et il est administré par Recyc-Québec.

VOLET I : DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DES PERFORMANCES OU DE PRATIQUES DE GESTION

Clientèle admissible

- ✓ Entreprise d'économie sociale
- ✓ Organisme de formation et d'insertion au travail

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 30 000 \$
- ✓ 40 % pour la responsabilité élargie des producteurs

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Étude de caractérisation des matières résiduelles et bilan de performance
- ✓ Étude de marché, technique ou financière
- ✓ Homologation ou certification d'un processus, d'un produit ou d'un établissement
- ✓ Formation en entreprise ou spécialisée pour le développement d'expertises et de compétences, le rehaussement des capacités de gestion, la gestion des stocks, marchandisage, etc.

VOLET II : INVESTISSEMENT DANS LES INSTALLATIONS

Clientèle admissible

- ✓ Entreprise d'économie sociale
- ✓ Organisme de formation et d'insertion au travail

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 460 000 \$

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Acquisition ou transfert d'une nouvelle technologie
- ✓ Automatisation des procédés
- ✓ Réalisation et mise en place d'un cadre ou d'un système de gestion environnementale

VOLET III : ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION À LA SOURCE, DU RÉEMPLOI ET DU RECYCLAGE

Clientèle admissible

- ✓ Entreprise d'économie sociale
- ✓ Organisme de formation et d'insertion au travail
- ✓ Organisme communautaire local et régional
- ✓ Organisme communautaire national
- ✓ Organisme scolaire

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 50 000 \$

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Campagne de sensibilisation pour accentuer la participation à la récupération
- ✓ Promotion d'une bonne pratique ou d'une filière de mise en valeur (3RV)
- ✓ Activité d'éducation dans des écoles

Exigence

Chaque organisme ayant bénéficié d'une aide financière devra obtenir une reconnaissance de niveau 2 ou 3 du programme « ICI ON RECYCLE! ». Le paiement du dernier versement sera conditionnel à cette reconnaissance.

Pour soumettre une demande, remplir le formulaire disponible sur le site Internet de Recyc-Québec au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

Pour information supplémentaire

M. Patrick Morin, Recyc-Québec

Tél. : 418-643-0394, poste 3247 / 1-866 523-8290, poste 3247

Courriel : economiesociale@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Site Internet :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/prog-eco-soc.asp

Programme Implantation de technologies et de procédés et développement des marchés

Objectifs du programme

1. Améliorer les opérations (mise à niveau des technologies et des procédés) et développer de nouveaux débouchés sur les marchés des matières résiduelles (produits existants ou nouveaux produits) en vue de favoriser leur recyclage et leur valorisation.
2. Favoriser l'implantation, la modernisation et l'expansion des installations de traitement des matières résiduelles provenant des résidences, des ICI et des CRD, ainsi que le démarrage de nouvelles entreprises dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

Clientèle admissible

1. Installation dont les activités de traitement des matières résiduelles sont les suivantes ou visent les activités suivantes :
 - Le tri et le conditionnement (incluant le démantèlement) de matières résiduelles.
 - Le recyclage de différentes matières et de produits de consommation en fin de vie utile, y compris les matières organiques par traitement biologique et par épandage sur le sol.
2. Entreprise dont les projets visent la gestion en fin de vie utile des produits qu'elle met en marché et l'amélioration des procédés de fabrication, distribution, récupération et recyclage.
3. Centre de recherche, laboratoire public et privé, firme-conseil, université et leurs chercheurs affiliés, cégep et autres institutions d'enseignement, ainsi que les associations.

Description du programme

Le programme *Implantation de technologies et de procédés et développement des marchés* bénéficie d'un budget total de 20 millions de dollars sur cinq ans (2011-2015).

VOLET I : SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DES OPÉRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (issues du tri, du conditionnement et du recyclage)

Clientèle admissible

- ✓ Installation privée ou publique de traitement des matières
- ✓ Entreprise visant une gestion en fin de vie utile des produits qu'elle met en marché
- ✓ Organisme de recherche et d'enseignement, consultant et association

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 % ✓ 50 000 \$
- ✓ 40 % pour la responsabilité élargie des producteurs

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Conception ou amélioration de produits
- ✓ Diagnostic des opérations
- ✓ Étude de marché, technique ou financière
- ✓ Étude de faisabilité
- ✓ Plan d'affaires
- ✓ Évaluation de procédés ou de technologies
- ✓ Plan de commercialisation de produits
- ✓ Homologation ou certification d'un processus, d'un produit ou d'un établissement

VOLET II : INVESTISSEMENT DANS LES OPÉRATIONS ET LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (matières recyclables et autres produits de consommation, résidus CRD et matières organiques)

Clientèle admissible

- ✓ Installation privée ou publique de traitement des matières
- ✓ Entreprise visant une gestion en fin de vie utile des produits qu'elle met en marché

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 50 %
- ✓ 450 000 \$ + prêt possible jusqu'à concurrence de 1 million de dollars au total

Exemples de dépenses admissibles

- ✓ Acquisition ou transfert d'une nouvelle technologie
- ✓ Adaptation et optimisation des procédés
- ✓ Automatisation des procédés
- ✓ Plans et devis
- ✓ Construction d'une installation
- ✓ Acquisition et mise en opération d'équipements
- ✓ Acquisition d'un outil informatique axé sur le suivi des opérations

Exigence

Chaque organisme ayant bénéficié d'une aide financière devra obtenir une reconnaissance de niveau 2 de programme « ICI ON RECYCLE! ». Le paiement du dernier versement sera conditionnel à cette reconnaissance.

Pour soumettre une demande, remplir le formulaire disponible sur le site Internet de Recyc-Québec au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

Pour information supplémentaire

M. Nicolas Bellerose, Recyc-Québec
Tél. : 1-800-807-0678, poste 3226 / 418-643-0394, poste 3226
Courriel : technosmarches@recyc-quebec.gouv.qc.ca
Site Internet :
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/technologies.asp

Programme de la Table pour la récupération hors foyer

Objectifs du programme

Le programme de financement vise l'optimisation de la collecte sélective de toutes les matières recyclables générées dans deux grands secteurs : les aires publiques municipales et les hôtels, bars et restaurants du Québec.

Clientèle admissible

1. Organisme municipal
2. Entrepreneur pour la conversion de contrats privés de collecte des déchets vers des contrats incluant la collecte sélective de toutes les matières recyclables

Description du programme

VOLET I : FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION POUR AIRES PUBLIQUES MUNICIPALES

Clientèle admissible

- ✓ Municipalité
- ✓ Régie intermunicipale
- ✓ Organisme constitué par des municipalités à des fins municipales
- ✓ Organisme à but non lucratif à qui une MRC confie une compétence municipale.

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ 70 % du coût d'achat de chaque équipement, jusqu'à concurrence de 840 \$ par unité
- ✓ Maximum de 150 000 \$ par organisme par an

Conditions

- ✓ Récupération de toutes les matières recyclables (plastique, verre, métal, papier et carton)
- ✓ Fréquence de collecte dans les lieux d'installation des équipements au moins égale à celle des déchets
- ✓ Capacité minimale des équipements selon les critères du programme
- ✓ Garantie minimale d'un an sur les équipements
- ✓ Collecte des matières recyclables et entretien de l'équipement assurés par la municipalité pour un minimum de 3 ans
- ✓ Sur le lieu d'un projet, chaque poubelle existante doit être remplacée par un équipement recyclage / déchet ou être jumelée à un équipement de récupération des matières recyclables
- ✓ La signalisation apposée sur les équipements devra être approuvée par la Table pour la récupération hors foyer
- ✓ Des étiquettes à l'effigie du logo de la Table pour la récupération hors foyer, d'Éco Entreprises Québec et du Gouvernement du Québec seront fournies et devront obligatoirement être apposées sur tout équipement financé

VOLET II : FINANCEMENT DE BACS ROULANTS POUR L'INTÉGRATION DES HÔTELS, BARS ET RESTAURANTS À LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE

Clientèle admissible

- ✓ Aide financière dirigée aux organismes municipaux responsables des contrats de collecte sélective porte-à-porte

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ Remboursement du coût d'achat des bacs roulants de 360 litres jusqu'à concurrence de 75 \$ / bac et de 4 bacs par établissement ou un montant maximal équivalent de 300 \$ par établissement

Conditions

- ✓ Commerces visés : hôtels, bars et restaurants dont la localisation et les quantités de matières recyclables permettent l'intégration au service de collecte sélective municipal
- ✓ Récupération de toutes les matières recyclables (plastique, verre, métal, papier et carton)
- ✓ L'établissement desservi doit être intégré à la collecte sélective municipale
- ✓ La signalisation apposée sur les équipements devra respecter les critères de la Table pour la récupération hors foyer
- ✓ Des étiquettes à l'effigie du logo de la Table pour la récupération hors foyer seront fournies et devront obligatoirement être apposées sur chacun des bacs roulants financés

VOLET III : FINANCEMENT DE L'IMPLANTATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES AUPRÈS DES HÔTELS, BARS ET RESTAURANTS PAR DES ENTREPRENEURS PRIVÉS ET DE L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION

Clientèle admissible

- ✓ Entrepreneur privé
- ✓ Hôtel, bar et restaurant

Proportion des dépenses admissibles et aide financière maximale

- ✓ Aide financière pouvant atteindre 5 000 \$
- ✓ Signature d'un nouveau contrat de collecte des matières recyclables : Montant forfaitaire de 1 000 \$ (800 \$ pour l'établissement et 200 \$ pour l'entrepreneur privé)
- ✓ Acquisition d'équipements de récupération : Maximum de 5 000 \$ versés aux restaurants, bars et hôtels. Le montant remboursé est de 70 % du coût d'achat avec un maximum selon le type d'unité

Conditions

- ✓ Les entrepreneurs doivent obtenir une attestation de la Table pour présenter une demande
- ✓ Toutes les matières recyclables (plastique, verre, métal, papier et carton) doivent être récupérées
- ✓ Établissements visés : hôtels, bars et restaurants ne pouvant être intégrés au service de collecte sélective municipal
- ✓ L'établissement doit générer un minimum de 75 m³ (ou 98 v³) de matières recyclables par année
- ✓ Présentation d'un contrat signé d'une durée minimale de trois ans, décrivant les équipements ainsi que les détails du service de collecte

Exigence

Pour soumettre une demande, remplir le formulaire disponible sur le site Internet de la Table pour la récupération hors foyer au www.tablehorsfoyer.ca.

Pour information supplémentaire

Tél. : 1-866-931-1263

Courriel : info@tablehorsfoyer.ca

Site Internet : www.tablehorsfoyer.ca

Autres sources de financement à explorer

- Programme de financement communautaire ÉcoAction d'Environnement Canada
- Fonds Éco IGA
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- Fonds d'action québécois pour le développement durable
- Solution de financement à l'innovation de la Banque de développement du Canada (BDC)
- EnviroClub du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)

Programmes de reconnaissance et d'attestation

ICI ON RECYCLE!

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Recyc-Québec fait la promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles par l'entremise du Programme ICI ON RECYCLE! Ce programme vise à reconnaître les établissements ICI (industries, commerces, institutions) qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme. Les établissements ICI de toutes tailles et de tous les secteurs d'activités peuvent s'inscrire. Dans le but de favoriser une participation accrue au programme, trois niveaux de participation sont proposés.

Niveau 1 : Engagement

Le niveau « Engagement » désire amener les établissements à prendre le virage vert. À ce niveau, les établissements s'engagent formellement à mettre en place des mesures de gestion des matières résiduelles, selon le principe des 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage et Valorisation), et à communiquer cet engagement au personnel et à la clientèle de leur établissement.

Niveau 2 : Mise en œuvre

Le niveau « Mise en œuvre » désire reconnaître les efforts des établissements qui ont préalablement mis en place des mesures de réduction et de réemploi, de recyclage et de valorisation. De plus, les établissements doivent avoir effectué des activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles au sein de leur établissement.

Niveau 3 : Performance

Le niveau « Performance » vise à reconnaître les établissements ayant atteint de hautes performances de mise en valeur des matières résiduelles.

BNQ 21000

www.bnq21000.qc.ca

La norme BNQ 21000 vise à encourager et à faciliter l'application des principes de la Loi sur le développement durable dans tous les types d'organisations. Elle s'accompagne d'un document de référence, la Méthode BNQ 21000, qui oriente l'organisation sur ce qu'est une démarche de développement. L'objectif est d'accélérer et de faciliter l'adoption d'une démarche de développement durable cohérente et efficace au sein d'une organisation. La Méthode BNQ 21000 est offerte gratuitement aux organisations.

Boma Best Québec (Building Environmental Standards)

www.bomabest.com

Programme d'évaluation et de certification pour les immeubles commerciaux. Le programme est offert à tous les propriétaires et administrateurs d'immeubles commerciaux. Il est conçu pour évaluer la performance et la gestion environnementales des immeubles existants. Le programme comprend un cadre de travail permettant d'évaluer six aspects de la performance et de la gestion environnementale, dont la réduction des déchets. Le programme offre des modules d'évaluation adaptés pour les types d'immeubles (immeubles à bureau, commerces de détail ouverts, industries légères, centres commerciaux, immeubles multirésidentiels)

CLÉ VERTE (pour les ateliers de services automobiles)

www.cleverte.org

La certification environnementale CLÉ VERTE offre aux ateliers automobiles (autos, camions légers et lourds) un programme de reconnaissance et de valorisation des mesures environnementales. Il vérifie de façon objective la qualité des mesures environnementales appliquées par un atelier automobile. Le vérificateur indépendant de CLÉ VERTE s'assure que l'atelier répond aux exigences du programme, selon six grands critères, dont les matières résiduelles.

Clé verte (Association des hôtels du Canada)

www.greenkeyglobal.com/cleverte.asp

Ce programme est un système d'autoévaluation conçu pour reconnaître les hôtels, les motels et les centres de villégiature qui sont engagés à améliorer leur rendement environnemental. Une vérification environnementale touchant plusieurs aspects reliés aux opérations de l'entreprise, dont la gestion des déchets solides et déchets dangereux, est réalisée. Des méthodes pour réduire les coûts d'exploitation et les impacts sur l'environnement sont proposées. La façon dont l'établissement choisit de faire usage des renseignements et des recommandations présentées dans le rapport de vérification est laissée à sa discrétion. Une inspection sur place peut être menée pour confirmer l'évaluation et la réalisation du programme.

ISO 14001 (norme environnementale)

www.bnq.qc.ca

Vous implantez un système de gestion environnementale dans votre entreprise et vous souhaitez en obtenir la certification? En vous appuyant sur la norme ISO 14001, vous pourrez profiter d'un cadre de référence reconnu internationalement, qui facilitera grandement votre démarche. En optant pour la certification de votre système de gestion environnementale par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), vous pourrez en tirer de nombreux bénéfices, que ce soit pour :

- Augmenter votre retour sur investissement en maximisant l'utilisation de vos ressources tout en améliorant la performance environnementale de votre entreprise;
- Rassurer vos investisseurs et accéder ainsi à de nouvelles sources de financement;
- Renforcer votre positionnement sur le marché et accéder à de nouveaux marchés;
- Mettre en place une structure, des ressources et des moyens permettant la performance environnementale.

LEED (Leadership in energy and environmental design)

www.cagbc.org

Le programme LEED est un programme de certification de tiers ainsi qu'une norme de comparaison acceptée à l'échelle internationale pour la conception, la construction et l'exploitation de bâtiments écologiques à haut rendement. LEED offre aux propriétaires et exploitants de bâtiments les outils dont ils ont besoin pour avoir une influence immédiate et mesurable sur le rendement de leurs bâtiments. Avec quatre niveaux de certification possibles, LEED est suffisamment souple pour s'adapter à une vaste gamme de stratégies adaptées aux contraintes et aux objectifs des projets de bâtiments écologiques.

Mon Plan VERTuose.ca

monplanvertuose.ca

Mon Plan VERTuose.ca est un programme personnalisé et simple pour l'implantation de mesures écoresponsables dans les PME. À partir d'un diagnostic à remplir en ligne pour inventorier les mesures écoresponsables déjà en place dans votre entreprise, un plan d'action personnalisé sera généré et vous y aurez accès dans votre compte. Vous pouvez alors commencer à implanter, à votre rythme, des mesures écoresponsables dans votre entreprise à l'aide des outils mis à votre disposition.

RéserVert (Association des hôteliers du Québec)

www.reservert.com

Ce programme de reconnaissance en développement durable a été conçu spécifiquement pour le milieu hôtelier. Les objectifs de RéserVert sont, entre autres, de favoriser la diminution des impacts négatifs provoqués par l'industrie hôtelière et de faire évoluer rapidement les établissements hôteliers vers l'équilibre que représente le développement durable. Le programme prend la forme d'une boîte à outils qui permet aux hôteliers de prendre en main leur évolution vers le développement durable de façon autonome. Il offre aux établissements les ressources pour améliorer leur performance de durabilité tout en étant très simple et accessible. Applicable aux établissements de petites et de grandes tailles ainsi qu'aux établissements d'une à cinq étoiles.